

## « AMAWAL » et Néologie Kabyle

Par *Salih* BENIHADDADENE

Enseignante au département de langue et culture Amazighes  
Université Mouloud MAMMERRI - Tizi-Ouzou.

### 1. La néologie kabyle :

La néologie lexicale berbère n'est pas un phénomène récent. Elle remonte aux années 1940 où les néologismes sont apparus dans des chants nationalistes produits par des militants berbères.

Avant l'indépendance de l'Algérie voire même des années après, la langue berbère, dans toutes ses variétés, était cantonnée dans l'oralité et n'était considérée que comme un moyen de communication orale ; les recherches et les écrits sur cette langue étaient presque inexistantes hormis quelques rares écrits de certains français (généralistes, pères blancs et quelques intellectuels), ainsi que certains algériens dont Ben Sedira, Boulifa, Feraoun... Pendant cette période, c'était la langue française qui était à l'honneur étant la langue de l'enseignement et de l'administration.

La langue berbère a traversé plusieurs obstacles et contraintes durant plusieurs années. Malgré la marginalisation que connaît cette langue, beaucoup de recherches et d'études lui ont été consacrées. Ici, il

convient de mettre en valeur des recherches néologiques qui ont été faites après la réalisation d'« Amawal ».

A partir de l'année 1945, les militants nationalistes d'origine kabyle ont osé revendiquer la berbéricité (comme Laimeche et Idir Ait Amrane) à travers des chants patriotiques. Nous citons quelques textes où nous relevons certains néologismes :

- kker a mmi-s umaziy « lève-toi, fils de berbère »
- yuri yiwen umeddakel « j'avais un camarade »
- ad nruêë s adrar « nous irons à la montagne »
- si lezzayer yer tizi-wezzu « D'Alger à Tizi-Ouzou »
- cnut ay imeddukakel « chanter, camarades »

Quelques textes ont été réécrits et publiés récemment (1992-1993) par Idir Ait Amrane mais ils ont été modifiés et remaniés. La longue période qui sépare les deux parties de production en est la cause.

L'insertion des néologismes berbères dans des textes cités ci-dessus permet de traduire des réalités nouvelles et de remplacer également des emprunts à la langue arabe. Voici quelques exemples de néologismes relevés dans ces textes :

- adyan « l'histoire »
- adyan s idammen ad t-naru « nous écrivons l'histoire avec notre sang ».

La forme féminine tadyant « événement, histoire » est attestée en Kabylie (voir Dallet, 1982, P 166).

- amaziɣ « berbère »

kker a mmi-s n umaziɣ « lève-toi, fils de berbère »

Cette forme est connue dans plusieurs parlers : Touareg, Chleuh- (parlers du Maroc central) mais en Kabylie, elle est considérée comme étant un néologisme car elle n'a pas été utilisée auparavant.

- aɣzuz « drapeau, étendard »

seddaw uɣzuz azegzaw d uzeggay « sous le drapeau vert et rouge »

Le néologisme «aɣzuz » a été tiré du parler marocain.

L'objectif visé au départ était de purifier le lexique berbère, mais l'exemple employé par cet auteur (Ait Amrane) contredit ce principe.

nnur « lumière » au lieu de tafat

neffey si tlam nekcem di nnur n el islam

Par ailleurs, certains néologues refusent catégoriquement toute tentative d'emprunt, en essayant de remplacer tous les mots étrangers par des mots berbères, dans le but d'obtenir un lexique pur et dépourvu de toute sorte d'emprunt. Mais une langue pure est quasiment inexistante car ce n'est pas aussi simple d'éviter l'utilisation des mots étrangers qui sont intégrés dans une langue depuis des décennies. Comment par exemple faire sortir de l'usage le mot akamyun « camion » qui a été intégré dans la langue depuis longtemps ?

En définitive, la création lexicale consiste à créer de nouveaux signes linguistiques par dérivation (sens et forme), composition ou de revivification des mots qui sont tombés en désuétude.

Après l'indépendance, les productions néologiques sont beaucoup plus importantes, malgré les obstacles rencontrés.

Les berbérissants ne cessent d'approfondir leurs recherches dans l'aménagement linguistique berbère.

## **2. Les auteurs et l'édition de l'AMAWAL:**

- Ses auteurs :

Les auteurs de cet ouvrage sont

- Mouloud Mammeri : Professeur à la Faculté des Lettres de l'Université d'Alger où il donnait des cours de grammaire et de civilisation berbère à la faculté d'Alger ; parallèlement il assurait la direction du Centre de Recherches Anthropologiques, Préhistoriques et Ethnographiques d'Alger (C.R.A.P.E). Ainsi nous devons citer ses quelques productions littéraires et linguistiques comme :

- 1) Les Isefra (1969)
- 2) Tajerrumt N Tamaziyt (1976)
- 3) Poèmes Kabyles Anciens (1980)
- 4) Chikh Mohand a dit (1989)

- Amar Yahiaoui : Ingénieur en Chimie

- Mustapha Benkhemou : Ingénieur en informatique.

- Amar Zentar : Licencié en Anglais.

Les trois derniers de cette équipe étaient étudiants à la faculté d'Alger ; en même temps ils assistaient aux cours de grammaire berbère de M. Mammeri.

Nous devons ajouter également que la participation des locuteurs berbérophones (étudiants) semble importante dans la proposition des termes attestés dans la mesure où ils proposent des termes attestés dans leurs parlars.

**- Son édition :**

La première diffusion de ce document a été faite à Alger en 1974, sous forme de polycopié de deux cents (200) exemplaires qui sont distribués à tous ceux qui sont appelés à les utiliser : les écrivains, les animateurs de la radio (chaîne II), les chanteurs, etc.

Nous devons noter aussi que les auteurs n'avaient pas mentionné leurs noms à l'intérieur de l'Amawal car les conditions politiques ne permettaient pas à cette époque d'écrire ou de produire un document berbère. Celui-ci a été établi discrètement et clandestinement.

Puis une deuxième édition a été publiée en 1980 à Paris (éditions Imedyazen, Paris) par un groupe de militants berbères en plusieurs exemplaires ; il s'agit toujours du même document des auteurs précédents ; seulement ce groupe a voulu faire une autre édition sans aucune modification à signaler par rapport à l'édition originale. (1)

La dernière édition est de 1990 (éditions de l'association culturelle Tamaziɣt Bgayet) édité en cinq mille exemplaires environ.

### **3. Ses références et sa méthode de travail :**

#### **- Ses références :**

Aucune référence bibliographique n'a été signalée à l'intérieur du document malgré l'utilisation de plusieurs dictionnaires, (cité par un co-auteur d'Amawal Mustapha Benkhemou) :

Quatre volumes du père de Foucauld (Touareg) « Dictionnaire Touareg/français Dialecte de l'Ahaggar.

Lexique français/Touareg de Jean Marie Cortade et M. Mammeri, 1967.

Les fichiers de M. Mammeri contenant le lexique berbère. (2)

Les enquêtes de terrain effectuées par M.Mammeri, à travers des régions berbèrophones, ont considérablement enrichi ses recherches sur le domaine berbère.

#### **- Sa méthode de travail :**

En ce qui concerne la méthode de travail, les auteurs ont réutilisé des mots existants auparavant dans tel ou tel parler en changeant parfois leur sens (du sens concret au sens abstrait). Cette procédure a été signalée dans la préface d'Amawal : « Chaque fois qu'un terme traditionnel de sens concret pourrait servir à rendre une notion abstraite (ou de civilisation) de sens voisin, il a été adapté. Ex : aneflus « magistrat ».

Quand ni l'un ni l'autre de ces deux procédés n'était possible, on a recouru à la dérivation de formes nouvelles à partir de racines berbères

existantes dans l'un des quatorze parlers : Ex : tagrawla « révolution », à partir de griwel qui a le sens originel du latin « révoluer » d'où a été tiré révolution »

« Révoluer » signifie dans la langue latine « faire un tour complet sur soi-même ».

Le sens du mot « révolter » proposé par M. Mammeri, a été refusé par son équipe de recherche en disant qu'il n'existe aucune relation sémantique entre le signifié du mot revolver et le signifié du mot « révolter ».

Par ailleurs, le mot griwel a été trouvé et utilisé dans certaines régions kabyles avec le signifié « bouleverser, chambouler »

Nous ajoutons également que nous avons trouvé ce même mot dans le parler Chleuh avec le sens « bouleverser, chambouler »

Ainsi nous trouvons qerwel « avec le sens bouleverser » à Beni senous de Tlemcen. (1)

Les auteurs d'Amawal ont d'abord recouru à l'emprunt interne en utilisant les mots existants dans les différents dialectes ; ils ont également utilisé la dérivation (de forme et de sens) et la composition ; ces deux procédures sont importantes dans la création lexicale. Néanmoins, la formation des mots dans l'Amawal par la composition est moins importante que la dérivation.

Ajoutons les nouveaux formants qui sont associés aux bases lexicales pour produire de nouvelles unités lexicales ; ce que nous allons traiter dans le quatrième chapitre

#### **4. Les insuffisances d'Amawal :**

##### **4.1. Les lacunes de formes :**

4.1.1) Un nombre important de mots présents dans l'Amawal comporte des erreurs de frappe. Citons-en quelques uns :

Erreur	Correction
amagan « naturel »	agaman
atramman « moderne »	atrar
Amqin « pronom »	amqim
Iyem « être dessous »	Iyen
maga « mais »	maca

La correction n'a pas été effectuée d'une manière arbitraire, mais selon les critères linguistiques :

Dérivation : Certains mots sont dérivés à partir d'une base lexicale (verbe ou nominal). Comme le mot *agaman* « naturel », c'est la forme correcte dans la mesure où elle a été dérivée de la base nominale *agama* « nature ».

Usage : Le mot attesté dans l'usage doit être gardé tel qu'il est, comme pour le mot *atrar* « moderne » attesté dans le parler Chaoui.



4.1.2) Certains mots présents dans la première partie (Berbère/Français) sont absents pas de la deuxième (Français/Berbère) comme dans les exemples suivants :

tufayt « emphatique » ; tuttra « interrogation » ;

tussda « redoublement » ; timsislit « phonétique » ;

tamendit « jeu » ; tamsuka « structure » ;

abandu « enclave » ; ulu « être égale »

4.1.3) Des mots présents dans la première partie ne sont pas identiques à ceux de la deuxième, comme :

Berbère /Français	Français/Berbère
alsaw « humanité »	talsa
tamazdayt « collectivité »	tanbazit
agedun « prince »	ageldun
azig « intervalle »	azilal

4.1.4) Des mots présents dans la deuxième partie (Français/Berbère) n'existent pas dans la première, comme les exemples suivants :

amtawa « accord » ; azemmul « séquelle »

amyun « annexion » ...etc.

4.1.5) Quelques dérivés français qui appartiennent au même champ sémantique correspondent à des dérivés berbères ayant un champ sémantique différent. Nous citons quelques exemples :

Comédie « tamellayt » ; critique « azfan »

Comédien « azeffan » ; critiquer « fren »

4.1.6) Nous relevons également un grand nombre de cas d'homonymie à l'intérieur du lexique néologique :

tayara « manière » amaray « secrétaire »

tayara « qualité » ; amaray « amoureux »

tugdut « démocratie » aγrud « salaire »

tugdut « égalité » aγrud « total »

asmil « promotion »

asmil « classe »

asmil « comète »

4.1.7) Une grande proximité phonétique ou morphologique entre certains mots peut entraîner une confusion comme les cas suivants :

tasyunt « revue, conjonction » ; tugna « image »

asyun « bijou » ; amagnu « normal »

agnu « problème »

4.1.8) Certaines racines ont servi pour dériver des formes multiples comme dans l'exemple suivant :

Racine « γRM » Racine « γRM »

aγaram « cité » aγarim « civil »

uγrim « citadin » ta\$erma « civilisation »

*Saliha BENIHADDADENE : « AMAWAL » et néologie kabyle*

ayerman « citoyen »                      aneyrum « civilisé »

tiqquerm « citoyenneté »              seyrem « civiliser »

aseyrem « action de civiliser »

Nous remarquons à partir de cet exemple que la même racine « yrm » est utilisée pour couvrir deux champs sémantiques différents.

4.1.9) Nous relevons aussi un phénomène opposé au précédent : l'Amawal sollicite parfois plusieurs racines lexicales pour la couverture d'un seul champ sémantique.

almessi « foyer, famille »              amrig « arme »

takat « famille »                      igen « armée »

agawes « famille »                      taéuli « armement »

rbeb « être armé »

#### **4.1.10) Des conflits d'homonymie avec des termes courants :**

Terme	Sens courant	Sens néologique
kreɣ	Gratter	Opprimer
aneyrum	Civiliser	Compensation
sentel	Cacher	Objecter, subordonner.

4.2. Les lacunes de fond :

#### **4.2.1) Suppression des emprunts utilisés en Kabyle :**

Amawal s'adresse à toute la communauté berbérophone du moment que tous les parlers berbères connaissent le problème d'adaptation. Mais il est destiné prioritairement au parler kabyle et ce pour

remplacer des emprunts externes par des néologismes berbères comme pour les exemples suivants : taktabt « livre » ; juḡ « juge » ; tarix « histoire » ; sont respectivement remplacés dans l’Amawal par : adlis ; anezzarfu ; amezruy.

#### **4.2.2) Manque de termes modernes :**

L’objectif des auteurs de l’Amawal est de proposer des termes qui traduisent particulièrement des concepts modernes. Par ailleurs, les mots qui devaient traduire des sens « modernité », « identité » n’y figurent pas ; par contre il y a des termes qui traduisent « tableau », « chapeau ».

4.2.3) Les noms abstraits et les noms d’agents sont très nombreux par rapport aux agents instrumentaux ; ceci est dû au manque de termes techniques dans le lexique.

Base verbale	Nom d’agent	Nom d’abstrait	Nom d’instrument
Fren « choisir »	afanan	afran tafrent amefren	
γim/qim « s’asseoir »	anesyamu « conseiller »	asqqamu « conseil »	amqim « pronom »
gri «être à la fin »	amsigres « hiverneur »	tagrayt « conclusion » asigres « hivernage » takti « idée » tasnakta « idéologie »	
egres « être gelé »	asnaktan « idéologie »		
mmekti « se rappeler »			

4.2.4) Amawal a abordé certains domaines mais d'une manière incomplète et superficielle. En effet, il ne peut pas être un outil de référence complet qui répond à tous les besoins de la communauté berbérophone. Il faut donc dès le départ envisager les néologismes qui peuvent être utiles dans tel ou tel domaine et répondre principalement aux besoins sociaux.

4.2.5) Les auteurs ont voulu produire un glossaire pan berbère, mais le parler Touareg de l'Ahaggar était finalement la référence principale, d'où sont tirés la majorité des néologismes, sous prétexte que ce parler est plus pur et plus complet. Cette conception est idéologique, elle n'est pas basée sur des critères scientifiques ou linguistiques.

Il faut préciser également que le parler Touareg n'est pas connu par des berbérophones du Nord. En effet, tous les mots puisés du parler Touareg sont considérés comme néologismes par des communautés linguistiques du Nord. Ne vaut-il pas mieux introduire des mots kabyles (les kabyles sont les premiers utilisateurs de l'Amawal) et cela, pour traduire les mêmes concepts comme dans les cas suivants : tifidi « blessure » ; tabzert « impôt » qui sont respectivement remplacés dans l'Amawal par aggas et tiwsi.

#### **4.2.6) Inconvénients de la suffixation :**

A l'usage, lorsque nous ajoutons à certains mots de Amawal un suffixe grammatical (morphème du féminin ou du pluriel pour des noms, indices de personnes pour des verbes) nous rencontrons des difficultés de la prononciation:

- Regardons le cas du verbe : frekmen « autogérer »

frekmen + nt = frekemment « thème d'aoriste simple » (3e personne du féminin pluriel)

- De même pour le nom pluriel :

isemmensayen « traditionalistes »

Nous remarquons que ces deux segments phonologiques sont des réalisations inhabituelles au niveau phonétique.

4.2.7) Certaines racines sont utilisées pour former un seul dérivé malgré la possibilité de produire d'autres mots du même champ sémantique comme dans les exemples suivants :

tagrawla « révolution » : il serait possible de dériver la série des mots suivants :

griwel « être bouleverser »

ssegriwel « bouleverser »

asigriwel « bouleversement »

A partir du mot tanemmirt « merci », on peut introduire le verbe snemmer « remercier »

4.2.8) Le lexique berbère proposé a été calqué sur celui du français. Il s'agit ici de calquer tout le champ sémantique des mots berbères sur le champ sémantique de la langue française, ce qui peut provoquer des contraintes sémantiques lors de l'usage comme dans l'exemple suivant :

Dans notre langage courant, le mot azegzaw signifie la couleur « bleu », il signifie aussi « non cuit » dans le sens figuré qui n'est pas le cas en langue française, le mot « bleu » ne signifie pas « non cuit ».

d azegzaw weyrum-agi « ce pain n'est pas bien cuit » mais nous ne disons pas « ce pain est bleu »

- Nous contentons de « copier » des catégories et des sous-catégories syntaxiques : le substantif correspond au substantif, le verbe au verbe, etc.

tunîiq̄t « syllabe »

tazwart « introduction »

nbez « envahir »

ri « aimer »

sefti « conjuguer » ...etc.

De même pour la classe des noms : La classe des noms français en (logie) correspond à la classe des noms berbères en (sn ----).

La classe des noms français en (isme) correspond à la classe des noms berbères en (zri)

Même constatation pour les structures des signifiants : un préfixe correspond à un préfixe comme : in .... (Préfixe) en berbère (war).

Un composé correspond à un composé : tawada d wuyal « aller et retour »

Les modalités du nom (genre, nombre) sont également calquées sur le français: un nom féminin berbère correspond à un nom féminin français; un nom singulier berbère correspond à un nom singulier

*Saliha BENIHADDADENE : « AMAWAL » et néologie kabyle*

français, ...etc. ; alors dans le langage courant, parfois un nom féminin berbère correspond à un nom masculin français times « le feu »

A l'usage, la « copie » ne concerne pas seulement les unités lexicales mais elle est élargie comme l'exemple suivant :

amaval deg umussu « le monde + dans + le mouvement »

Cet énoncé berbère a été copié sur celui du français : « le monde en mouvement »

Selon les énoncés ordinaires kabyles, on aurait produit :

Amussu n umaval « le mouvement du monde »

Un autre exemple tiré du langage courant (Kabyle) « La chambre du petit garçon », en kabyle nous disons : taxxamt n uqcic amecïuêê et non : taxxamt n umecïuê aqcic

4.2.9) La dérivation expressive ne s'est produite que dans un seul cas : abumezleg « néfaste »

Les auteurs ont reconnu les lacunes citées précédemment. Elles sont d'ailleurs signalées dans l'avertissement de l'Amawal.



## **Bibliographie**

1. ACHAB Ramdane. (1991). Problème de néologie berbère. Remarques sur l'Amawal. Etudes et documents berbères N° 8, Paris .La boîte à documents/centre de recherche berbère (INALCO)
2. ACHAB Ramdane. . (1994). La néologie lexicale berbère : Approche critique et propositions. Thèse de Doctorat (nouveau régime) « Etudes africaines : Berbère. I.N.A.L.C.O, Paris,
3. AMAWAL (lexique berbère / français, français / berbère).Paris éditions IMEDYAZEN. 1980.
4. AZIRI Boujemaa. (2005). Les néologismes dans la presse écrite l'exemple D'ASALU. Mémoire de magister.
5. CHAKER (S). (1981). Les emprunts arabes dans quelques dialectes berbères, Bulletin intérieur du CRAPE, N° 13, Alger.
6. FAUCAUD(DE) CHARLES. (1952). Dictionnaire Touareg-Français (dialecte de l'Ahaggar). Imprimerie nationale de France.4 volumes
7. HADDADOU (M. A). (1985). Structures lexicales et signification en berbère (Kabyle), thèse de III° cycle de linguistique».Université Aix En Provence.
8. HADDAD Samir. (2005). Néologie et communication .Le cas du journal télévisé kabyle. mémoire de magister.
9. NAIT ZERRAD Kamal. (1998). Le dictionnaire des racines berbères, édition Peeters –Paris Lauvin.
10. NAIT ZERRAD Kamal .Tajerrumt N Tmaziyt Tamirant(Taqbaylit) grammaire du berbère contemporain (Kabyle) Morphologie.